



## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 mars 2001 au stand du Mt-Brun à 1934 Le Châble

L'assemblée a été convoquée le 15 février 2001 et peut donc siéger valablement.

### **1. Souhaits de bienvenue**

Le Président ouvre l'assemblée à 20h20 et souhaite la bienvenue à tous les membres. Suite au décès de Georgy May durant l'année écoulée, en sa mémoire ainsi que de celle de tous les proches perdus, il demande à l'assemblée d'observer 1 minute de silence. Il présente l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté :

1. Souhaits de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction résultats 2000
4. Nomination des scrutateurs
5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2000
6. Rapport du Caissier, lecture des comptes
7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
8. Fixation des cotisations 2001
9. Rapports des responsables des disciplines
10. Rapport du Président du CO du tir de la Fédération 2000
11. Rapport du Président
12. Rapport des délégués de l'Association
13. Présentation, admission des nouveaux membres – Démissions et radiations
14. Mutations au sein du comité, nominations
15. Activités 2001 - Tirs cantonaux
16. Divers et propositions individuelles
17. Clôture de l'Assemblée, collation.

### **2. Appel nominatif par feuille circulante**

Le Secrétaire fait circuler la feuille des présences qui lui est ensuite rendue. Sur un total de 163 membres, 32 sont présents et 31 sont excusés. (Voir annexe 1)

### **3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix**

Jean-Clément et Pierre-Yves Besse remettent aux bénéficiaires les prix de Rois du Tir. Les médailles de maîtrise sont chez Golz et ce dernier est fermé. Elles seront donc remises plus tard à leurs bénéficiaires.

### **4. Nomination des scrutateurs**

Est nommé scrutateur : Roland Bagnoud



# Société de tir Le Pleureur

---

## **5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2000**

Le Secrétaire lit le protocole de l'AG 2000 qui est approuvé sans opposition.

## **6. Rapport du Caissier, lecture des comptes**

Le Caissier a distribué les comptes avant l'AG. Il explique que le résultat de cette année boucle sur un bonus de CHF 18'111.55. Ceci est notamment dû au bénéfice du tir de la Fédération. Sans ce dernier, le déficit serait d'env. CHF 6'000.—Des explications détaillées sont fournies sur diverses positions. Il répond encore une question de Jean-Charles Troillet.

Le décompte du tir de la FTBVs sera fourni par Pascal Michaud ultérieurement.

## **7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes**

Bernard Corthay donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes établi par Jean-Luc Alter (malade) et Martin Gay (en séjour à l'étranger). Ces derniers conseillent à l'assemblée d'approuver les comptes et leur rapport. (voir annexe 2)

Bernard Corthay lit à l'Assemblée le rapport des comptes établi par la fiduciaire de Verbier. (voir annexe 3)

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## **8. Fixation des cotisations 2001**

Au vu des résultats financiers obtenus, le comité propose le maintien de la cotisation à CHF 40.-- Les membres sont prévenus que le comité leur proposera tôt ou tard une augmentation de cette cotisation. Le Caissier répond à ce sujet à Jean-Marc Carron qu'il ne souhaite pas engager de débats ce soir à ce sujet du fait que le Comité propose le maintien de la cotisation pour cette année. Il propose que le débat ait lieu lorsque le Comité proposera l'augmentation.

## **9. Rapports des responsables des disciplines**

Les responsables de disciplines (Jean-Clément Sarrasin pour le 300m, Jean-Pierre Besse pour les JT, Hilaire Besse pour le 50 m, Pascal Michaud pour le 25m et les JT au PC, Bernard Corthay pour le PC et le Président pour l'école de tir) résumant à l'assemblée l'année écoulée et relèvent les résultats les plus marquants. (voir annexes pour les rapports remis).

Pour résumer et à l'unisson, les responsables de disciplines se félicitent des résultats qui sont meilleurs que la participation.

## **10. Rapport du Président du CO du tir de la Fédération 2000**

Pascal Michaud effectue un rapport détaillé et financier sur le tir de la FTBVs (voir annexes).

Jean-Clément propose que le solde des verres soit vendu au prix de revient. Il est décidé de vendre le solde des verres pour CHF. 15.- le lot de 6 pièces.

## **11. Rapport du Président**

Le Président donne lecture de son rapport sur l'année écoulée (voir annexes).



# Société de tir Le Pleureur

---

## **12. Rapport des délégués**

Nicolas Meichtry remercie les concierges de leur excellent travail.

L'AG de l'Association aura lieu le 20 mars et les comptes seront présentés à cette occasion.

Il relève que les installations de tir et l'informatique installée en cours d'année ont donné pleine satisfaction. Touché par les intempéries des 16 et 17 octobre 2000, le câble de liaison stand-cibleries a été changé, encore l'automne passé et ce, afin de permettre les tirs dès le début de la saison 2001. La prise en charge des frais de CHF 50'000.- devrait se faire par les assurances.

Il remercie le Pleureur pour la parfaite organisation du tir de la FTBVs et souhaite bonne chance à Orsières en 2001. Il encourage les membres des autres sociétés à épauler Orsières pour l'organisation.

Il informe l'Assemblée que 3 membres du comité démissionnent, soit Hilaire Besse, P.-Alain Schers et Gilbert Farquet. Les Présidents des sociétés ont été informés et devront proposer des remplaçants lors de l'assemblée des délégués du 20 mars.

Il fait part de ses craintes quant à la suppression des tirs militaires dès 2003, ce qui ne sera pas sans influence sur les finances des sociétés de tir. Ceci afin de nous préparer également à une hausse des cotisations à payer à l'Association.

Pour terminer, il relève la bonne ambiance dans le stand et les contacts réguliers entretenus par l'Association et les Présidents des diverses sociétés.

## **13. Présentations et admissions des nouveaux membres**

Le Caissier informe l'assemblée de la décision du comité à propos des radiations : il est envoyé la facture pour la cotisation annuelle puis 3 rappels avec échéance du dernier au 31.12.2000. Si à cette date la cotisation n'est pas payée, le membre est radié d'office. Cette manière de procéder est moins coûteuse et comme seuls 2 ou 3 membres non actifs sont concernés chaque année, elle simplifie la gestion de la société.

L'Assemblée accepte 25 nouveaux membres (11 JJ, 7 membres multiples et 7 nouveaux tireurs), prend note du décès de 1 membre, de 6 démissions et accepte la radiation de 5 membres pour cause de non paiement des cotisations.

Les détails figurent en annexe.

## **14. Mutations au sein du comité, nominations**

Le Président propose que Pierre-Yves Besse, 66 accepte la charge de munitionnaire et également de membre du Comité de l'Association. Il est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Jean-Pierre Besse se propose en remplacement de Pierre-Yves Besse, 66, comme délégué, ce qui est accepté par acclamations.

Les autres membres du comité restent en place.

## **15. Activités 2001 - Tirs cantonaux**

Le programme des tirs a été distribué et n'amène aucun commentaire. Il reste à fixer la date du Triangulaire.

Les rangeurs des tirs cantonaux ont été demandés mais ne sont pas tous en retour. Les personnes concernées seront informées par le Président.

Ce dernier informe que le Pleureur participera au tir fédéral des Jeunes qui aura lieu en juin à Liestal. Un nouveau tir figure au programme interne, soit le tir à Millesous, dont les informations sont distribuées à l'Assemblée. Il souhaite également que d'autres propositions lui soient présentées afin d'agrémenter la saison de tir.

Le stand sera ouvert dès le 14 mars.

Les carabines tireront cette année sous la bannière d'Orsières qui organisera en outre le tir de la FTBVs. Il confirme à Roland Bagnoud qu'ils pourront compter sur les membres du Pleureur pour leur aider lors de cette organisation.



# Société de tir Le Pleureur

---

## **16. Divers**

16.1. : Il propose un crédit de CHF 7'000.—pour l'achat de 4 carabines FAC et donne quelques explications techniques et financières à ce sujet. Ce crédit est accepté à l'unanimité.

16.2. : 4 inscriptions sont prises pour la participation à l'AG de la SCTVs le 11.03.2001 à Ausserberg.

16.3. : Le Secrétaire présente les 2 magnifiques vitraux qui ont été gagnés en 2000 lors du tir Vancouver. Il présente ensuite divers tirs pour lesquels nous avons l'accord de nous inscrire soit le tir de nuit de Lamboing (pour voir ce qui se fait et éventuellement compléter notre tir pistolet par du 300 m), le tir historique du Grütli et une modification du tir Feldschlossen.

16.4. : Pascal Michaud présente la bouteille mise en jeu sous forme de challenge. Le règlement suivra.

16.5. : Louis-Nicolas informe que l'Association offre les cafés après l'assemblée.

## **17. Clôture de l'Assemblée**

Comme la parole n'est plus demandée, le président clôt l'assemblée à 2210/h. La Société offre une petite agape et les membres peuvent profiter de régler leur cotisation auprès du Caissier.

Le Président :

P.-Y. Besse

Le Secrétaire :

J.-Ph. Christinat

## **Annexes :**

Convocation à l'AG et ordre du jour  
Contrôle des présences  
Résumé des comptes 2000 et stock munitions  
Rapport des vérificateurs des comptes et de la Fiduciaire de Verbier  
Rapport du Président du tir de la FTBVs  
Rapport du Président  
Rapports des responsables de disciplines  
Listes des admissions, décès, radiations et démissions  
Plan de tir